Comité Départemental 06 FFESSM - CODEP06

PROVES VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 2025-2026
Le VENDREDI 06 OCTOBRE 2026 A 21H00

Maison de la mer - Cagnes sur mer

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Après la fermeture de l'AG Ordinaire, le Président M. Bernard ROUX déclare l'ouverture de l'AG Extraordinaire à 21h00

Cette AG Extraordinaire est rendue nécessaire pour l'adoption des nouveaux statuts du CODEP06.

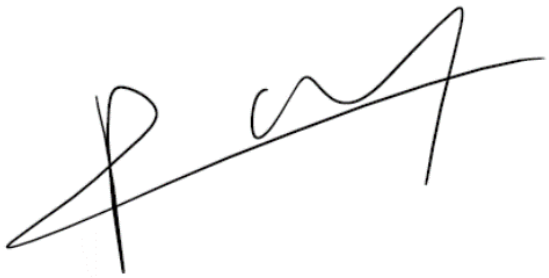
Le vote, concernant l'approbation des nouveaux statuts, a été effectué par voie électronique via la société VPDive. La période de vote débutait le lundi 26 octobre et s'achevait le vendredi 06 novembre à midi.

Décompte des voix : 96 voix sur 115 soit 83,48 pour cent, le quorum est atteint.
Les nouveaux statuts sont adoptés.
Le résultat du vote est en annexe en fin de ce document.

- **Clôture de l'assemblée extraordinaire à 21H05**

Le président

Bernard ROUX





2. Annexe : résultat des votes

PARTICIPATION DES ELECTEURS	COMPTES DES VOIX
77.36%	83.48%
41/53	96/115

AG Extraordinaire : Statuts CODEP06

Télécharger les statuts

Choix	voix	%
Pour : 100%	93 voix	96.88%
Contre : 0%	0 voix	0%
Je m'abstiens	3 voix	3.13%